

## L'Organisation de votre jour de sortie

# CLINIQUE DU VAL D'OUEST

Si l'accouchement se déroule par voie naturelle la sortie est prévue au 4<sup>ème</sup> jour, si c'est par césarienne vous resterez 5 ou 6 jours, sans compter le jour de la naissance. Une discussion est toujours possible pour un départ anticipé ou retardé.

## MATERNITE

Votre départ est validé quand vous avez vu :

1. Le pédiatre pour la visite de sortie.
2. L'obstétricien (le votre ou celui de garde le dimanche) pour votre ordonnance de sortie.
3. L'auxiliaire de puériculture pour le dernier bain, avec remise du carnet de santé, des ordonnances et des conseils.
4. La sage-femme pour contrôle de votre état de santé.

Enfin, n'oubliez pas de faire les formalités administratives au bureau des sorties, excepté le dimanche, où votre facture sera directement envoyée au domicile.



Les tétées doivent être fréquentes mais courtes, sans restriction du nombre de tétées, dans la mesure de ce que vous pouvez supporter.

Vous entendrez le personnel vous encourager pour une cohabitation 24h/24h maman-bébé (recommandations de l'HAS\*), mais votre état de fatigue peut nécessiter une ou plusieurs nuits de repos, en laissant votre enfant dans la pouponnière. Dans ce cas il vous sera ramené au cours de la nuit pour les tétées.

La montée de lait se fait en principe le 3<sup>ème</sup> jour, jusque là le colostrum est secrété en quantité adaptée aux besoins de votre bébé. Il est donc inutile de donner des compléments de façon systématique, sauf situation particulière.

Vous entendrez peut-être des discours différents tout au long de votre séjour. Il faut savoir que chaque jour et chaque situation sont différents donc nécessitent une réponse adaptée qui peut varier en fonction de cela. Il est aussi important que vous vous fassiez vous-même votre expérience.

\* HAS : Haute Autorité de Santé

**Vous allez accoucher à la Clinique du Val d'Ouest, pour vous permettre un agréable séjour, nous vous proposons quelques informations sur le déroulement de votre séjour en maternité.**



## **Organisation**

De jour comme de nuit une sage femme et une auxiliaire de puériculture sont là pour s'occuper de vous et de votre bébé.

Les bains sont donnés le matin de 8h à 10h30 environ.

Au deuxième jour de vie, un test de dépistage de la surdit  sera propos    votre enfant.

Le test de guthrie (effectu  pour rechercher certaines maladies comme la mucoviscidose, l'hyperplasie des surr nales...) de votre b b  sera effectu  en fin de nuit ou dans la journ e du troisi me jour de vie.

Vers 11h, le p diatre fait sa visite du matin, une deuxi me visite peut avoir lieu l'apr s-midi   partir de 16h30. Votre enfant sera vu deux fois durant le s jour : le premier jour ainsi que la veille du d part.

Pour votre tranquillit  et celle de votre b b , nous vous conseillons de limiter le plus possible la visite de votre entourage pendant le s jour   la maternit .

Dans la matinée la sage femme vous fera les soins. Vous verrez éventuellement le kinésithérapeute si besoin, votre médecin au cours de la journée et l'obstétricien de garde le dimanche.

Les changes de votre bébé se font dans votre chambre avec l'aide du personnel si nécessaire. Dans les chambres doubles, la table à langer est commune aux 2 bébés.

Dans l'après-midi la sage femme et l'auxiliaire de puériculture reviennent vous voir et peuvent répondre à vos questions.

Au moment des relèves (changement d'équipe) entre 7h10-7h30 et 19h10-19h30 ainsi qu'en début d'après midi, le personnel est moins disponible car il échange des informations nécessaires à votre prise en charge.

Le soir, l'équipe de nuit sage-femme/auxiliaire puéricultrice passera vous voir entre 21h et 23h, afin de convenir avec vous des modalités d'organisation de votre nuit, en tenant compte de vos souhaits et de la charge du service. Il est toutefois conseillé de garder son bébé au maximum auprès de soi dans la mesure du possible surtout en cas d'allaitement maternel. Cependant en cas d'accouchement difficile, de césarienne ou de fatigue importante, il vous est possible de laisser votre bébé à la pouponnière.

Tout au long de la nuit le personnel est là pour répondre à vos questions.

En fin de nuit, l'auxiliaire de puériculture passera pour « Flasher » votre bébé (recherche de l'ictère).

La Sage-femme est là pour surveiller votre état de santé et peut passer tout au cours de la nuit afin de détecter toute anomalie vous concernant vous et votre enfant.

Des étudiants infirmiers, auxiliaires de puériculture et sages-femmes pourront être amenés à s'occuper de vous ou de votre bébé durant le séjour.

Selon l'activité du service, le mardi et le jeudi, des réunions d'information en groupe vous seront proposées pour préparer le retour à la maison.

Faites attention à ne pas laisser votre enfant sans surveillance, seul sur le lit ou sur la table à langer, ni tout seul dans la chambre.

## **L'alimentation du bébé**

### **Les clés pour un bon démarrage de l'allaitement maternel.**

Votre bébé est accueilli en peau à peau en salle de Naissances, la première tétée doit être précoce (si possible dans les deux heures qui suivent l'accouchement).

Pour une bonne succion, votre bébé doit être positionné face à vous en ayant tout le mamelon dans la bouche sans aucun tiraillement afin d'éviter les crevasses. La bonne position est celle qui vous convient le mieux ainsi qu'à votre bébé. Il existe plusieurs positions que l'on pourra vous montrer.



## **Accompagnement du bébé nourrit au biberon**

Il est inutile de faire téter votre enfant dans les 2 premières heures de vie sauf situation particulière.

Afin que votre enfant puisse digérer correctement il est souhaitable de laisser un intervalle minimum de 2h et maximum de 5h entre chaque tétée. Les quantités de lait ne sont en principe pas limitées mais elles doivent être augmentées de façon raisonnable selon les besoins de votre enfant.

Les nouettes biberon mises à votre disposition sont à utiliser dans l'heure suivant l'ouverture. Il est conseillé de faire une pause ou un rot au moins une fois au cours de la tétée, afin que votre enfant digère mieux et évite les régurgitations.

Le bébé peut jeûner pendant 24h, il faut quand même lui proposer de téter toutes les 3 ou 4 heures. Sauf situation particulière.